

Cunac, le 20 août 2024

Le Président

Monsieur le Président
COMMUNAUTE DE COMMUNES
QUERCY ROUERGUE ET GORGES DE
L'AVEYRON
23 place de l'Hôtel de Ville – BP 30
82140 SAINT-ANTONIN-NOBLE-VAL

N/Réf. : C92-08-2024/SE/JMC/CF/DH/LV
Objet : notification de modification n°3 PLUi
de la C.C.Q.R.A.
J 05.63.48.43.69

Monsieur le Président,

Après avoir consulté la notification de modification n°3 du PLUi de la Communauté de Communes QUERCY ROUERGUE ET GORGES DE L'AVEYRON, nous vous informons que sa lecture, du point de vue de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn, n'appelle aucune observation particulière.

Nous émettons donc un avis favorable.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-Michel  